



**SAUVEGARDE & ANIMATION DE VERSAILLES**  
**UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS**

ASSOCIATION, AGREEE, DECLAREE LOI DU 1.7.1901  
SIEGE SOCIAL  
20, RUE MANSART 78000 VERSAILLES  
TEL : 39.54.75.80

Bulletin de liaison n° 16  
Décembre 1993

**EDITORIAL**

Notre dernier éditorial était consacré à l'A 86 = sujet brulant, qui nous a valu d'abondantes réactions. Ceux qui ignoraient tout de l'affaire nous ont remerciés pour l'information ; d'autres nous ont approuvés ; d'autres enfin, et ce sont les plus virulents, nous ont reprochés notre partialité ... Moralité : chacun voit midi à sa porte, et l'objectivité parfaite est illusoire.

Mais, allez-vous dire, où en est-on aujourd'hui ?  
Le fameux expert -ou l'expert fameux si vous préférez-, commis par la Région et le Département, a remis son rapport, en faveur du "tracé mixte" retenu par le précédent ministre de l'Equipement. Là encore, réactions nombreuses et variées, de -l'approbation chaleureuse- à l'indignation confirmée !

Il est malgré tout un point positif : ce rapport conclut bien à la nécessité de construire deux tunnels, un -direct pour les voitures entre Rueil et le Pont Colbert, l'autre destiné surtout aux poids lourds entre Rueil et Rocquencourt ; mais, contrairement à ce que l'on envisageait auparavant, il insiste pour que ce second tunnel soit réalisé par priorité, et soit également ouvert aux voitures. Et tout le monde est d'accord sur la réalisation.

Si bien que, le 22 Novembre, notre Conseil d'Administration a voté à l'unanimité une motion en faveur de ce tunnel Rueil-Rocquencourt... sans préjuger bien entendu de la suite.

Parlons à présent d'autre chose.

Comme vous le savez, nous avons participé au concours de photos organisé par "Les Amis du Musée Lambinet" sur le thème "Versailles au quotidien dans ses quartiers". On a reçu plus de 120 photos dont beaucoup sont très belles. Les associations de quartier concernées ont remis des prix aux meilleures d'entre elles, que l'on peut admirer au Musée Lambinet jusqu'au 31 Décembre 1993.

D'autre part Yvelines Environnement -Association départementale dont nous sommes membres- organise en 1994 son cinquième concours annuel destiné aux enfants des écoles primaires et des collèges, résidant à Versailles et dans les Yvelines. Le thème : "Nos amis les Papiers", soit l'écologie du papier, de sa production à son élimination ou à son recyclage. Il s'agit de remplir une grille de cruciverbiste sur le cycle du papier, de réaliser un dessin pour les candidats individuels, une fresque pour les classes primaires, une bande vidéo pour les classes de collèges. Le règlement du concours pourra être retiré au Crédit Mutuel, 57 bis rue de la Paroisse à Versailles, du 3 mars au 8 avril 1994. La remise des prix aura lieu le 9 juin 1994.



"L'association de sauvegarde du quartier de Clagny", tout comme "le Comité de Sauvegarde des Chantiers", cette fois-ci, font part de leurs activités et de leurs préoccupations. Sauvegarde et Animation regroupe les diverses associations de quartiers, les pages de ce bulletin leur sont prioritairement réservées.

Il nous reste en cette fin d'année 1993, à vous souhaiter de passer agréablement les fêtes traditionnelles et à vous adresser nos meilleurs vœux pour une bonne et heureuse année 1994, au cours de laquelle nous espérons que vous aurez de multiples joies, dont celle de participer aux visites et conférences conduites brillamment par notre Commission culturelle.

Versaillaisement vôtre,

La responsable du bulletin

C. LECOMTE

Le Président

Pierre FAISANDIER

\*\*\*\*\*

## **"CONNAISSEZ-VOUS NOTRE QUARTIER"**

### **Les Chantiers**

Bien sûr tous les versaillais l'ont traversé pour aller à la gare ou pour rejoindre le Pont Colbert; parfois dans des embouteillages, mais l'ont-ils regardé. Ce n'est pas certain.

Notre quartier a été longtemps considéré comme une route nationale sans âme ; faisant abstraction de toutes les rues qui en font partie.

Son nom n'est pas très poétique, pourtant quand on le connaît bien il y fait bon vivre. Il y fait bon vivre près de commerçants aimables et dynamiques avec qui nous travaillons très souvent.

Il y fait bon vivre pour les jeunes qui ont des écoles et des collèges qui marchent bien. Il y fait bon vivre pour les retraités qui trouvent au Centre Social et au Centre Huit un accueil chaleureux.

C'est pourquoi depuis plus de vingt ans nous travaillons à donner une âme à ce quartier, à en faire une entité à part entière reconnue par tous.

Les grands travaux effectués depuis trois ans ont transformé l'artère principale. On rentre maintenant dans la ville du roi soleil par une rue bordée d'arbres et de fleurs..

La Place Raymond Poincaré agencée permet aux piétons de traverser plus aisément. Il reste à la rendre plus gaie espérons que ce sera bientôt fait. La rue de l'Abbé Rousseau a vu les cars très nombreux qui stationnaient chez elle, monter sur un parking de la Sernam. Elle a été égayée par une plantation d'arbres faisant écran entre les riverains et la circulation tandis que cet été un couloir de bus a été créé rue des Etats Généraux permettant de gagner la gare plus rapidement.

Il reste encore de nombreux points litigieux. Nous sommes vigilants et constamment en rapport avec le Conseil de quartier, la municipalité et ses services techniques pour transmettre les demandes de nos adhérents mais aussi de tous les habitants du quartier. Nous restons à leur disposition.



L'Eglise Ste Elisabeth fait peau neuve tandis que l'hôtel des Menus Plaisirs devient très beau pour accueillir l'école de musique baroque.

Vous voyez que notre quartier se transforme. Nous participons activement à cette transformation en essayant d'atteindre nos trois buts :

*Sauvegarder - Animer - Etre un lien entre tous.*

La Présidente du Comité de Sauvegarde  
Yvonne Beaufile  
Perm : 5 rue des Etats Généraux - Versailles 39 49 49 20.

-----

## L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU QUARTIER DE CLAGNY

### 1-HISTORIQUE

Le domaine de Clagny, qui entourait la ferme de ce nom fut donné en 1685 par Louis XIV à Françoise de Montespan. A la demande du roi, Mansart y édifia un superbe château qui fut appelé château de Clagny et Le Nôtre en dessina le parc.

Malheureusement, les héritiers de Madame de Montespan laissèrent tomber en ruines le château. Louis XV racheta le domaine et, en 1769, fit démolir le château dont il ne reste plus rien.

Sous Louis XV et Louis XVI, le domaine de Clagny fut utilisé comme réserve de chasse. Il le demeura jusqu'au dix neuvième siècle et fut alors racheté par la "Compagnie du chemin de fer de la rive droite" et par divers investisseurs.

En 1857, un député de Seine et Oise, M. Gautier dit Gauthier de Clagny s'associa avec deux habitants de Versailles pour acheter la totalité du domaine. Ils y firent tracer des voies et les remirent gratuitement à la Ville. Ainsi naquit le quartier de Clagny dans lequel s'implantèrent de vastes demeures entourées de grands jardins.

Le quartier de Clagny n'était donc ni commerçant, ni industriel mais essentiellement résidentiel. Malgré le partage ultérieur de grandes propriétés en unités plus petites, il garda ce caractère jusqu'en 1950. Mais alors la frénésie de construction entraîna la délivrance de trop nombreux permis de construire qui produisirent une dégradation du site, une réduction des espaces verts et une augmentation notable de la densité de la population.

### 2-FONDATION DE L'ASSOCIATION

C'est pour éviter une urbanisation anarchique que fut créée en juin 1959, l'Association de sauvegarde du quartier de Clagny, qui rassembla très vite un effectif de 200 familles adhérentes et se maintient à ce niveau.

En 1982, elle reçut l'agrément de la préfecture en vue d'être consultée à l'occasion de l'élaboration des plans d'urbanisme de Versailles et d'exercer les droits de la partie civile contre les atteintes à l'environnement.



### 3-ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

#### Surveillance des permis de construire

Chaque mois, deux membres du Conseil d'administration se font communiquer les nouveaux permis de construire accordés. En cas de besoin, un recours gracieux à leur encontre est adressé à la Municipalité. Il est éventuellement suivi d'un recours contentieux. Depuis la fondation de l'Association, une dizaine d'actions en justice ont été ainsi menées.

#### Actions résultant de doléances d'adhérents

Ces doléances concernent généralement des problèmes de stationnement ou de circulation des voitures de signalisation urbaine, d'éclairage public, de vols ou d'actes de vandalisme. Dans chaque cas justifié, l'Association intervient auprès de l'Administration compétente, généralement la municipalité ou la police.

#### Participation à l'élaboration des plans d'urbanisme de Versailles

L'Association est qualifiée pour être consultée lors de l'élaboration de ces plans et elle l'est effectivement. Elle ne manque aucune occasion de défendre l'environnement.

#### Concours pour les élèves des écoles du quartier

Après le changement de municipalité en 1977, il est apparu que la délivrance des permis de construire devenait plus rigoureuse et qu'en conséquence l'Association pouvait consacrer une partie de ses ressources à une activité supplémentaire. C'est pourquoi, depuis 1982, elle organise chaque année un concours pour les élèves des écoles primaires du quartier et pour ceux des trois premiers niveaux des établissements secondaires. Son objet est de mieux leur faire connaître le riche patrimoine dont ils bénéficient à Versailles.

Les candidats doivent répondre à un questionnaire distribué et collecté dans chaque établissement sous la responsabilité de son directeur.

A titre d'exemple de thèmes choisis, on peut citer : l'étang de Clagny et ses abords, les hôtes illustres de Versailles, l'eau au château et dans la ville, la comparaison entre une façade Louis XV et une façade Louis XVI, les halles Notre-Dame, le musée Lambinet.

Le nombre de candidats a atteint 300 et 20 prix sont habituellement décernés.

Dans un des concours, il a été demandé aux élèves des collèges d'écrire quatre alexandrins sur la ville de Versailles. La plus belle réponse, émanant d'un élève de sixième a été :

*Même si l'on devait m'arracher les entrailles  
Me couper les oreilles et peut-être le nez  
Me raccourcir les pieds ou me guillotiner  
Jamais, au grand jamais, je n'oublierais Versailles.*

La valeur n'attend pas le nombre des années et l'Association détecte de jeunes talents.

Le Président  
Georges Goudet

4/4